

# La fiscalité en forêt : mode d'emploi

F104

Gérer une forêt demande un minimum de connaissances du contexte fiscal pour rester en conformité avec la loi, et aussi pour limiter ses frais, conserver son patrimoine et le transmettre dans les meilleures conditions. C'est un domaine où les textes et leurs applications évoluent chaque année.

Présentiel - Synchrone

Ce stage vous permet de mettre à jour ou d'acquérir des bases solides en matière de fiscalité, tout en tenant compte des interactions entre les diverses législations.

## Objectifs

- Actualiser les informations fiscales liées aux activités de gestion forestière
- Optimiser la création de richesses et de revenus
- Acquérir les bases fiscales pour investir en forêt



### Public Visé

Propriétaires, gestionnaires, experts



### Pré Requis

Pas de prérequis

## Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Repérer les différents types de revenus que peut procurer une forêt et leur statut fiscal

Déclarer les différents types de revenu

Déclarer un changement de nature de culture

Savoir ce qui est déductible des plus-values

Optimiser les frais de mutation en cas de succession ou donation

Connaître les engagements liés aux dispositifs fiscaux

(Monichon, IFI, DEFI), et anticiper leurs conséquences

Connaître les conditions à remplir pour bénéficier du "DEFI"

Choisir le régime de TVA le mieux adapté, et gérer la TVA liée aux activités forestiers

Adapter les dispositifs fiscaux liés aux modes de regroupement du foncier

## Parcours pédagogique

### Méthodes pédagogiques

- Exposés sur la législation en vigueur
- Analyses de cas concrets
- Applications: exercices pratiques
- Fourniture d'informations pratiques

### Qualification Intervenant·e·s

Des formateurs qualifiés dans leur domaine.

## Méthodes et modalités d'évaluation

Afin de pouvoir évaluer les acquis de la formation, le stagiaire devra répondre à 3 courts questionnaires :

- Questionnaire d'auto-évaluation des compétences avant la formation
- Questionnaire de satisfaction , à compléter à la fin de la formation
- Questionnaire d'auto-évaluation des compétences après la formation : à compléter à la fin de la formation

## Moyens à mettre en oeuvre

Se munir d'une calculatrice

## Modalités d'Accessibilité

Si besoin d'aménagement, nous vous invitons à nous contacter directement.

### Durée

**14.00** Heures    **2** Jours    De 10 à 16 Personnes

### Effectif

### Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :

**600.00 €**



Contactez-nous !

Marie VALIQUETTE  
Responsable de la formation continue

Tél. : 0765188823  
Mail : [idf-formation@cnpf.fr](mailto:idf-formation@cnpf.fr)